

recueillir partout les éléments dont il se servait pour faire des publications ultérieures très-importantes. A ses moments de repos, il reprenait graduellement l'objet de ses premiers travaux, la métaphysique et l'étude de lui-même. Sa santé déclina rapidement; il ne pouvait plus continuer les investigations qu'aurait exigées la poursuite de ses travaux sur la civilisation comparée du Nord et du Midi. Il s'éteignit en 1833, âgé de plus de quatre-vingt-six ans, et en pleine possession de ses facultés.

On peut ranger sous trois chefs : littérature, politique, métaphysique, les œuvres sorties de sa plume. Ses travaux littéraires sont : 1° *Lettres sur une contrée pastorale de la Suisse* (Berne, 1782, 1 vol. in-8°). Elles avaient paru anonymes en 1781, et le public les avait attribuées à Jean de Muller. Bonstetten y décrit les mœurs et les usages du canton de Gessenay, dans un style charmant et persuasif qui n'appartient qu'à lui. Il examine aussi les produits de la contrée, ses arts, son industrie, son avenir. Le principal intérêt de ces lettres consiste dans les détails géographiques qui sont un curieux échantillon de ce que le talent, joint au sentiment de la nature, peut jeter d'agrément sur les matières les plus stériles.

2° *L'Ermite, histoire alpine*, fragments d'un voyage à Bâle et à Neuchâtel, semés d'aperçus ingénieux et de remarques sur les conditions morales et matérielles des pays dont il est question. Bonstetten s'y livre à son goût ordinaire pour la réflexion; la deuxième partie du recueil contient des pensées sur la mort et l'immortalité de l'âme; la troisième, des essais poétiques sous forme d'idylles.

3° *La Suisse améliorée, ou la Fête de la reconnaissance* (1802, in-8°). Un émigré suisse (Bonstetten) rentre dans sa patrie après les événements de 1798-1801, retrouve sa famille et ses amis. Il raconte ses infortunes, énumère les bienfaits hospitaliers qu'il a reçus dans une cour du Nord. Il en exprime sa gratitude. Ça et là, l'auteur émet son opinion sur les choses du jour et sur les besoins moraux de son pays.

4° *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, suivi de quelques observations sur le Latium moderne (Genève, 1804, in-8°), la meilleure des productions littéraires de Bonstetten et la plus connue. Il fait la comparaison de l'état ancien des choses dans la campagne romaine et de ce que le gouvernement papal y a substitué. Il indique les causes de la dépopulation sans exemple des fertiles contrées qui formaient jadis le Latium. Il y a, dans les idées de Bonstetten, trop de poésie, pas assez de profondeur, et un oubli complet de la méthode, ce qui est un de ses défauts ordinaires. Il écrit au jour le jour, au hasard de l'inspiration du moment, et il a en général trop de respect pour ce qu'il a pensé la veille; les raisons les plus graves ne lui en feraient pas rabattre un mot. On sent d'ailleurs à chaque pas l'esprit étroit du réformé, qui ne trouve rien à son goût dans les institutions catholiques. Il est vrai qu'elles n'étaient pas en faveur à cette époque : on sortait du XVIII^e siècle et on en avait conservé l'esprit exclusif et dénigrant.

5° *Lettres à Mme Brun, née Munter* (Frankfort-sur-le-Mein, 1829-1830, 3 vol. in-8°). C'était la sœur de l'évêque luthérien de Seeland. Bonstetten l'avait connue lors de son émigration en Danemark.

6° *Souvenirs de Ch.-V. de Bonstetten, écrits en 1831 et 1832* (in-12 de 124 p.). Ce sont des notices sur les hommes les plus remarquables que Bonstetten avait connus dans sa longue carrière. Ces souvenirs contiennent, entre autres renseignements, curieux à divers égards, des anecdotes sur Haller, Ganganelli (Clément XIV), le cardinal de Bernis, le prince Edouard, dernier rejeton de l'illustre maison des Stuarts, la duchesse d'Albany, etc.

Chez Bonstetten, le littérateur ne venait qu'au second rang, et ses écrits politiques ont beaucoup plus de valeur que ses travaux d'imagination, qui ne sont que des fantaisies ou des récits de voyages. Voici quels furent ses écrits politiques : 1° ses deux *Mémoires* sur l'éducation des familles patriciennes de Berne, dont il a été question plus haut.

2° *L'Exposé des causes qui ont amené la révolution de Suisse*, discours prononcé à Yverdon en 1795.

3° Le recueil intitulé : *Nouveaux écrits de Ch.-V. de Bonstetten* (Copenhague, 1799-1800-1801, 4 vol. in-12). Le tome 1^{er} contient : *De l'éducation; Influence des lumières sur les mœurs et sur la liberté; L'Amour inné de la liberté tient au développement général du genre humain; Qu'est-ce que la liberté?* Le deuxième volume (1800) renferme : *Traité de l'art des jardins; Remarques sur la langue irlandaise; Vues sur l'origine du langage, de la musique et de la poésie; Part qu'a prise la création des langues sur la faculté de l'abstraction; Considérations sur les poètes scandinaves et comparaison de ces poètes avec Homère et Ossian; Traduction de la saga de Ragnar Lodbrok*. On trouve dans le troisième volume : *Lettres à Matthiesson sur la révolution de Genève; Voyage en 1795 dans les bailliages italiens; onze Lettres à une amie, et détails constatant ses souvenirs pendant qu'il était syndicateur dans les bailliages suisses*. Il y a dans le quatrième volume : *Voyages de 1776-1797; Besoins des provinces suisses; il entend parler des bailliages*

précédents (on voit que les quatre volumes contiennent autant de littérature que de politique).

4° *Développement national* (Zurich, 1802, 2 vol. in-8°). La Suisse subissait le protectorat du premier consul; Bonstetten essaye d'en présager les résultats probables.

5° *Pensées sur divers objets de bien public* (Genève, 1815). La liberté, suivant Bonstetten, n'est pas attachée à telle ou telle forme de gouvernement. Elle est le fruit des mœurs.

6° *La Scandinavie et les Alpes* (Genève, 1826, in-8°). Cet ouvrage fut composé pendant le séjour de Bonstetten en Danemark. Il y compare les Alpes suisses aux Alpes scandinaves, au point de vue de la population, de la prospérité, des mœurs, des institutions, de la géographie et du climat. Il étudie également la mythologie locale. Le livre contient comme appendice des fragments sur l'Islande, dans lesquels Bonstetten décrit la constitution, les jeux publics et les traditions de la race islandaise. Il en fait connaître la poésie et l'histoire. Il fut un des premiers à constater scientifiquement de quelle importance était l'histoire de la Scandinavie pour l'étude des mœurs et des institutions du moyen âge. En effet, les races du Nord avaient envahi une partie de l'Europe (les invasions normandes), et avaient introduit partout leurs coutumes. L'examen comparé de ces coutumes ouvrait à la philologie et à la philosophie de l'histoire des perspectives inattendues.

7° *Lettres de Bonstetten à Matthiesson* (Zurich, 1827, 1 vol. in-12), et à *Mme Brun*. Elles comprennent une période qui s'étend de 1790 à 1829, époque fertile en événements de tout genre et que l'auteur voyait de haut. Il y apprécie les hommes et les choses du temps, en observateur habile et quelquefois profond.

Nous arrivons maintenant aux œuvres philosophiques. Ce sont elles qui ont fait à Bonstetten une renommée européenne; elles comprennent les ouvrages suivants : 1° *L'Homme du midi et l'Homme du nord ou De l'influence du climat* (Genève, 1824, in-8°), ouvrage d'un genre nouveau, où il y a autant d'économie politique que de considérations morales sur la destinée humaine. Il était enfoui dans les papiers de l'auteur, où il fut découvert par la princesse Wilhelmine de Wurtemberg, qui le fit pour ainsi dire publier de force. Bonstetten y étudie les divers effets du climat sur le moral de l'homme, au point de vue des cultes, du gouvernement, de la législation, des institutions politiques, puis des passions. On sent qu'il a Montesquieu derrière lui. Il n'attribue pas au climat autant d'influence que l'auteur de *L'Esprit des lois*, mais il lui accorde cependant une action. « Le climat, dit-il, n'est qu'une des causes qui influent sur les hommes; sa puissance, toujours en activité, ne se fait sentir qu'à la longue par des résultats qui paraissent quelquefois lui être étrangers. » En définitive, il estime que l'homme du nord est supérieur à l'homme du midi par le tempérament, le caractère et la vertu, sinon par les arts et l'imagination. Il en énumère les causes : elles reviennent toutes à l'austérité du ciel et des éléments. C'est un témoignage vivant de la valeur qu'il est nécessaire d'accorder à l'ascétisme pour l'amélioration morale et matérielle du genre humain. Qu'est-ce, en effet, que la rudesse du climat et des éléments, sinon un ascétisme imposé par la nature aux habitants du nord?

2° *Correspondance avec Zschokke, Prometheus für Licht und recht* (Aarau, 1832, 2 vol. in-8°). Cette correspondance commence au 8 mai 1831 et va jusqu'au 30 décembre 1832, c'est-à-dire qu'elle finit un mois avant la mort de Bonstetten. Il y est question de tout, mais particulièrement de métaphysique et de politique.

3° *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination* (Genève, 1807, in-8°).

4° *Etudes sur l'homme* (Genève, 1821, 2 vol. in-8°). Ces deux derniers ouvrages résument à peu près toute la valeur philosophique de Bonstetten et lui ont acquis un rang distingué dans l'école éclectique. Il faut s'entendre toutefois : une remarque nous a frappé, dit M. Damiron, dans la lecture de ses ouvrages, c'est la position qu'il a su prendre entre deux philosophies qui semblaient l'une ou l'autre devoir le gagner ou le captiver. En commerce avec toutes les deux, exposé à leurs séductions, il a gardé sa liberté, et il est demeuré indépendant; vivant au milieu de penseurs et d'amis qui tenaient pour Kant ou Condillac, il n'a lui-même été ni kantiste ni condillacien. Né en Suisse et dans le moment où devait s'y faire sentir le système de philosophie qui avait remué toute l'Allemagne, où la France y devait porter, avec son goût et sa littérature, ses opinions métaphysiques, placé sur un lieu neutre où arrivaient toutes ces idées, il ne s'est exclusivement livré ni à celles-ci ni à celles-là; il a tout regardé, tout jugé avec bienveillance et calme, et s'est ensuite retiré, sans préjugé, dans sa conscience, pour s'y former de son propre fonds une opinion qui fût à lui. Il n'est comme aucun des maîtres dont il reçoit les leçons; il n'est pas même comme Bonnet, avec lequel il philosophe dans des rapports si doux et qui excitent dans son âme tant d'admiration et tant d'amour. Si l'on ressemble à quelqu'un, c'est plutôt à un Écossais, c'est à Stewart, dont il rappelle assez la manière et l'esprit; mais ce n'est pas comme disciple; c'est comme

homme du même cru et de la même nature philosophique. En effet, il ne ressemble à personne. Dans ses études sur l'homme, il n'a pas de système, n'est d'aucune école, ne se préoccupe d'aucun résultat à obtenir. Il expérimente, s'étudie lui-même pour le plaisir de voir. Il était né psychologue et spiritualiste, c'est-à-dire ami des idées abstraites, et étranger à une moitié des phénomènes de l'âme, ceux qui sont le fruit du sentiment et de l'imagination. Il admet l'imagination, si l'on veut. L'homme, suivant lui, a deux facultés générales : l'intelligence et l'imagination; l'imagination mène au bien et au bonheur. Elle est triple, elle comprend le sens de nos besoins, le sens du beau et le sens moral; le monde intérieur, c'est-à-dire le monde des idées, en dérive; mais ce n'est qu'une vue théorique. Il n'a pas creusé le sujet, et il se hâte d'en sortir aussitôt qu'il y est entré, en faisant de la morale l'harmonie du sens moral et de l'intelligence. En dernière analyse, l'intelligence est pour lui le tout de l'âme; l'intelligence opère de cinq manières : elle saisit les idées, elle les coordonne, elle les distingue, elle les compare, et énonce le résultat de la comparaison par un jugement ou proposition, qui se compose d'un sujet et d'un attribut. Quand l'intelligence lui fait défaut, il invoque l'imagination. Leur action réunie permet à l'homme de sortir de lui-même et d'arriver jusqu'à Dieu, lien, appui et sanction de notre savoir, complètement nécessaire de nos conceptions. Les idées que nous avons de Dieu et de l'univers, incomplètes dans cette vie, en supposent une autre où les mystères de celle-ci nous apparaîtront dans tout leur jour. Il déduit de là que l'âme est immortelle. C'est une théorie comme une autre, et qui ne manque pas de logique. Quant aux sens, ils sont de deux sortes, extérieurs et intérieurs. Les premiers nous mettent en relation avec la nature; les seconds sont la source de nos idées, nous donnent l'initiative et la personnalité. Il les confond avec nos pouvoirs imaginaires; en d'autres termes, il ne leur accorde pas de réalité objective. Cette démonstration est le fond du livre. Bonstetten y joint quatre appendices (2^e partie). Dans le premier, il cherche à dégager le principe de la morale, le second est un tableau psychologique des facultés; dans le troisième, il expose sa méthode; le quatrième est un essai sur la mémoire. Dans ses recherches sur la nature et les lois de l'imagination, il ne sort pas des lieux communs et des théories reçues. En général, il manque de précision et de clarté autant que de méthode. Ce sont plutôt des aperçus ingénieux d'un homme du monde épris de l'amour d'écrire en un style élégant et fleuri, que des théories rigoureuses et conçues dans un esprit scientifique. « Curieux et coureur, dit M. Damiron, il aime mieux s'occuper de sujets neufs et variés qu'insister jusqu'au bout sur ceux qu'il connaît; il jette ainsi plus d'esquisses, mais il termine moins de tableaux; et souvent de ses recherches, il ne demeure, au lieu de science, qu'une trace un peu vague de la vérité dont il traite. » Sur beaucoup de points, il a un avis et un avis plein de sagesse; sur presque aucun il n'a de doctrine, point d'opinion achevée et poussée jusqu'au dernier terme, point de généralité en saillie, point de ces principes dominants qui saisissent les esprits et les forcent à l'examen.

BONTAIN, ville de l'Océanie, sur la côte méridionale de l'île Célèbes et au fond de la baie du même nom, à 56 kilom. N.-E. de Macassar. Cette ville, qui fait partie des possessions hollandaises, est défendue par un petit fort; son territoire est fertile en riz et coton.

BONTANT s. m. (bon-tan). Comm. Pièce d'étoffe de coton rayée de rouge, que l'on tirait autrefois de la Sénégambie.

BONTCHOUK s. m. (bontchouk — mot pol.). Hist. Lance ornée de queues de cheval, qu'on portait devant les anciens rois de Pologne, quand ils commandaient leurs armées, et devant les quatre généraux polonais et lithuaniens.

BONTÉ s. f. (bon-té — du lat. *bonitas*, de *bonus*, bon). Qualité de ce qui est bon en son genre : La BONTÉ d'un terrain, d'un pays. La BONTÉ d'une étoffe. La BONTÉ d'un aliment. La BONTÉ d'un cheval. La BONTÉ d'un vin, d'un fruit, d'une marchandise. La BONTÉ de l'air.

— Justice : La BONTÉ d'une cause. Il comptait sur la BONTÉ de sa cause. || Force, exactitude, vérité : Je reconnais la BONTÉ de vos raisons.

— Douceur, bénignité, indulgence, humanité, qualité morale qui porte à faire et à croire le bien : La BONTÉ de Dieu. Montrer, témoigner de la BONTÉ. Faire preuve de BONTÉ. La sagesse est de jouir, la BONTÉ de faire jouir. (Saadi.) Le propre de la BONTÉ est de se faire aimer. (Acad.) Lorsque Dieu forma le cœur, il y mit premièrement la BONTÉ. (Boss.) La BONTÉ gagne les cœurs. (Mass.) Celui-là est bon qui fait du bien aux autres : s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très-bon; s'il souffre de celui à qui il a fait ce bien, il a une si grande BONTÉ qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendraient à croître; et, s'il en meurt, sa vertu ne saurait aller plus loin : elle est héroïque, elle est parfaite. (La Bruy.) Il y a des méchants qui seraient moins dangereux s'ils n'avaient aucune BONTÉ. (La Rochef.) Nous sommes bons, on abuse de notre BONTÉ, mais

ne nous corrigeons pas. (Vol.) La BONTÉ de l'homme est l'amour de ses semblables. (J.-J. Rouss.) La BONTÉ de Dieu est l'amour de l'ordre. (J.-J. Rouss.) De tous les caractères de théâtre, il n'y en a peut-être pas de plus difficile à traiter que la BONTÉ. (Grimm.) La BONTÉ est la première des vertus. (Mme Necker.) Il n'y a qu'une vertu, c'est la BONTÉ. (Mme de Staël.) Ce qui nuit à l'idée qu'on se fait de la BONTÉ, c'est qu'on la croit de la faiblesse. (Mme de Staël.) La vraie BONTÉ est la grâce de la vertu. (De Ségur.) La beauté plaît, l'esprit amuse, la sensibilité passionne, la BONTÉ seule attache. (La Rochef.-Doud.) La BONTÉ nous est si chère et si nécessaire qu'à défaut de sa réalité, nous voulons du moins toutes ses apparences. (Vinet.) La BONTÉ a sa beauté, qui orne jusqu'aux plus laids visages. (Bongard.) La nature de la BONTÉ est d'être aussi universelle que constante. (De Gérando.) La BONTÉ est un baume salutaire pour toutes les peines de l'âme. (De Gérando.) Nous n'accordons aux autres que juste autant de BONTÉ que nous en possédons nous-mêmes. (Mme de Blessington.) La BONTÉ d'autrui me fait autant de plaisir que la mienne. (Joubert.) Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour, qui mesurent l'élevation de notre âme, c'est la BONTÉ. (Lacordaire.) La qualité dont nous tirons le plus d'avantage dans le monde, c'est la BONTÉ. (Mme de Bawr.) C'est la BONTÉ qui donne à la physiognomie humaine son premier et invincible charme. (Lacordaire.) La BONTÉ est le don gratuit de soi-même. (Lacordaire.) La BONTÉ des femmes est immense; d'où vient donc que la BONTÉ n'a pas de droit à l'action sociale en législation et en politique? (G. Sand.) La BONTÉ est un penchant naturel à prévenir ou à calmer les souffrances. (Laténa.) La BONTÉ vient comme un supplément aux plaisirs, quand ils nous manquent, et bientôt on la trouve meilleure que les plaisirs. (Azaïs.) Une belle femme sans BONTÉ est une fleur sans parfum. (L.-J. Larcher.) Nous aimons ce qui est bon, parce que nous avons en nous une tendance innée vers la BONTÉ même. (J. Simon.) Il n'y a rien en nous qui ne parle de la BONTÉ de Dieu. (J. Simon.)

Ne désespérez point de la bonté céleste. DUCIS.
La bonté dans les rois passe après la justice. C. DELAVIGNE.
La bonté, c'est le fond des natures augustes. V. HUGO.
La bonté sait si bien embellir une femme! ANCELOT.
Je tiens qu'au plus haut rang un mortel est monté, Lorsqu'en lui la lumière est jointe à la bonté. TALLEMANT DES RÉAUX.
Ami du bien, de l'ordre et de l'humanité, Le véritable esprit marche avec la bonté. GRESSET.
La bonté d'un vieillard, c'est sa coquetterie, C'est le dernier rayon sur sa face flétrie. E. AUGIER.
Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin? Aux petits des oiseaux il donne leur pâture, Et sa bonté s'étend sur toute la nature. RACINE.

|| Faiblesse, excessive indulgence, facilité trop grande à céder aux volontés des autres : La BONTÉ du père a causé la perte du fils. (Acad.)

Et le trop de bonté jette une amorce au crime. CORNEILLE.
Trop de bonté dans les parents Cause la perte des enfants. PERRAULT.

— Acte ou témoignage de bienveillance, de douceur : Vos BONTÉS me touchent. Parlerai-je des BONTÉS de la reine, tant de fois éprouvées par ses domestiques? (Boss.) Je n'oublierai pas non plus les BONTÉS du roi, qui prévinrent les desirs du prince mourant. (Boss.) Je reçois avec beaucoup de reconnaissance les BONTÉS que vous me témoignez. (Fén.) Les BONTÉS de Votre Excellence me paraissent excessives, et je ne m'y prête qu'en tremblant. (Le Sage.) Il m'a servi chaudement, il avait pour moi mille bontés. (Scribe.)

Seigneur, tant de bontés ont lieu de me confondre. RACINE.
Où sont, Dieu de Jacob, les antiques bontés? RACINE.

|| S'emploie souvent comme terme de civilité, de simple politesse : Ayez la BONTÉ de me répondre. Je vous dirai quelle a eu la BONTÉ de m'écrire. Je vous renvoie le Muséum d'octobre, que vous avez eu la BONTÉ de me prêter. (J.-J. Rouss.) || En ce sens, on l'emploie parfois ironiquement : Ayez la BONTÉ de sortir de chez moi. Vous allez avoir la BONTÉ de me payer sur-le-champ.

— Sentiment, témoignage, gage de tendresse qu'une femme donne ou permet : Elle a quelque BONTÉ pour moi. (Mol.) La BONTÉ est une vertu, mais ce n'est pas toujours par vertu qu'une femme a des BONTÉS pour un homme. (Jouy.)

— Fam. et par exclamation : Bonté de Dieu! Bonté divine! Bonté du ciel! Expressions qui marquent une extrême surprise : BONTÉ DE DIEU! si vous saviez la vie qu'il a faite dans son trou! (P. Féval.)

On dit chez bien des gens que vous me gouvernez. — Qui, moi? bonté du ciel!.... C. DELAVIGNE.

— Techn. Bonté intérieure, Quantité de métal fin contenu dans un alliage d'or ou d'argent. On dit plus communément le titre ou l'aloï.

— Syn. Bonté, bénignité, bienfaisance,